

La Corse et la Suisse au cours des âges [suite]

Autor(en): **Alessandri, Jean-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **7 (1961)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Corse et la Suisse au cours des âges

Essai d'Etude Monographique par Jean-André ALESSANDRI,
Président de la Commission Départementale des Sites et Monuments Historiques
et Naturels de la Corse, Secrétaire Général du Syndicat d'Initiative ESSITAC

★ ★ ★

(suite)

Comme les Suisses, les Corses sont, depuis des siècles, de recrutement étranger, et, comme la Suisse pauvre, la Corse, où les coups de pioche dans le sol montagnoux ne donnent pas les avantages des soldes et des retraites, fournit des soldats aux princes étrangers, et, notamment, dès avant le xvi^e siècle, au Roi de France.

Au service du Roi de France, ainsi l'entendait-on sans discrimination avec la loi et avec la nation, serment prêté ou non, c'était tout comme. Or, l'histoire de France ménage entre Henri II et Louis XIV quelques hiatus politiques inquiétants. Luttres entre pouvoir royal et prétentions seigneuriales, entre catholiques et protestants, entre richelieutistes et royalistes, d'orthodoxie calculée ou non. Il y a les ligues, les princes, le parlement, le roi.

Cela n'a rien été au regard des vicissitudes italiennes, des complications d'ambitions entre puissances, entre principes, au départ, avec longues et confuses répercussions, de la rivalité guelfe-gibeline. Tant de chefs corses, suivis de leurs compagnies par eux recrutées, s'y sont trouvés bousculés, comme en France, et presque toujours le problème de conscience, soulevé par la bifurcation politique, s'est posé à eux.

A eux et à leurs hommes. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'ils l'ont résolu au mieux et, autant que possible, dans le sens où l'idée nationale pouvait se dégager, et en sa faveur, ce qui n'était pas toujours aisé pour les conducteurs.

Car, finalement, les hommes suivaient les chefs, leur ligne, leur avis, comme, en 1792, les Suisses de Corse les leurs, toute confiance gardée et méritée. Il n'y eut pas de fidélité envers les chefs sans fidélité de ceux-ci au devoir. Il arriva aussi qu'un chef, en présence d'un trouble moral trop profond, recommanda la dispersion de ses hommes, la ren-

trée dans leurs foyers, et y présida, sous la menace du Prince.

FAMILLES SUISSES EN CORSE.

Les régiments suisses quittent la Corse. Cela ne se fait pas sans que des unions, des alliances, aient été contractées, car, comme nous le disons, il y a entre Suisses et Corses une foule d'affinités de sentiments : fidélité à l'amitié, hospitalité légendaire, amour de la liberté, horreur de l'injustice, mœurs patriarcales, etc... Aussi ces alliances sont la souche familiale de Suisses établis en Corse et qui y séjournent.

La première famille suisse établie en Corse dès, semble-t-il, le xiv^e ou le xv^e siècle, est la famille Bertola qui existe encore à Lama. Bertola, en effet, est un nom de famille du Tessin, et peut-être aussi de la vallée de la Valteline, qui fit partie du pays des Grisons jusqu'à 1797. Ce nom était encore porté, il n'y a pas longtemps, par des architectes renommés. Une branche des Bertola, de Lama, semble s'être établie à Ajaccio, sous le nom récemment disparu (s'il l'est ailleurs qu'en Corse) de Bertora.

A Ajaccio, on a une tendance d'accent à transformer le *l* en *r*. En tout cas, les Bertola d'Ajaccio et les Bertora de Lama se considéraient traditionnellement de commune origine et entretenaient des relations de parenté.

Les Flasch passent pour être également d'origine suisse, car il y a des Flasch à Bâle, à Zurich et à Schaffhouse, ces deux dernières familles étant vraisemblablement de souche commune, originaires d'un petit village, Flasch, sur les bords du Rhin.

Buochberg, dont le nom est porté par la famille qui a donné trois Maires à Corté, est une famille no-

ble du pays des Grisons qui se serait éteinte, en Suisse, aux environs de 1700. Mais le vieux nom se perpétue par les alliances avec la famille Siméon, de Lenzo, qui accepta des personnages marquants. Le patronyme Siméon paraît être celui d'un officier varois, de Draguignan, ayant fait souche, au xviii^e siècle, en Suisse. Eteinte en Suisse, la famille Siméon de Buochberg se trouverait ainsi transplantée en Corse.

Sauf les Bertola, de plus ancienne ascendance insulaire, les Fesch, les Flasch et les Siméon de Buochberg viennent en Corse dans la seconde moitié du xviii^e siècle, avec des régiments suisses au service de la France : Efch avec Broccard ; Siméon avec Salis-Marschlins (on disait Salis-Grisons) et Flasch on ne sait avec quelle formation.

Bertola, Flach, Buochberg, s'allient entre elles, et ces familles contractent également des alliances avec d'autres familles marquantes corses et s'y perpétuent encore de nos jours.

D'autres familles viennent encore à la suite des événements qui les y attirent : les Stadler, les Laeri, les Ludwig, et toute la longue liste des hôteliers suisses qui sont les véritables pionniers du tourisme insulaire, les fondateurs d'une hôtellerie bien accréditée dans la colonie touristique étrangère de notre île.

Mais, parmi toutes ces familles, une surtout fait souche mémorable et glorieuse dans l'île : celle des Fesch. Elle s'allie à deux de celles les plus marquantes de l'île : les Pietra Santa et les Ramolino, pour s'insérer ensuite dans celle des Bonaparte.

Et elle jouera dans la vie insulaire un rôle important, prépondérant, par la grande figure, l'éminente autorité de son chef en Corse, le Cardinal Joseph Fesch, frère de Madame Mère, oncle de l'Empereur, grand Aumônier de France, diplomate hors

de pair, conseiller écouté de Napoléon, protecteur des Lettres et des Arts, le plus grand bienfaiteur de sa ville natale : Ajaccio.

LE BARON DE SALIS.

La presse parisienne d'alors n'a pas manqué d'évoquer, à propos de la nomination du Ministre de la Confédération helvétique, M. Pierre de Salis, les régiments suisses que ses ancêtres recrutaient pour les mettre au service de la France. Ces régiments portaient les noms, simples ou complétés, de leurs colonels-recruteurs. Le véritable nom des régiments des Salis était Salis-Marchius, mais plus communément on les désignait sous le nom de Salis-Grisons, du pays où les membres de cette grande famille faisaient leur recrutement. Le pays des Grisons était particulièrement réputé pour la qualité militaire et morale de ses soldats, montagnards endurants et disciplinés.

Nous devons noter, à notre tour, que le dernier Salis-Grisons, régiment d'élite comme tous les régiments suisses et les régiments corses pareillement au service de la France avant que la Corse fût française — c'est encore un trait commun à la Suisse et à la Corse, un trait de caractère géographique — fut envoyé en Corse et y fut, dans des conditions d'ailleurs mouvementées, dissous.

Son chef, un ancêtre du représentant de la Suisse à Paris, avait été le Baron Rodolphe-Antoine-Hubert de Salis, et l'époque était déjà passée des recrutements de mercenaires étrangers. Avec le Baron Rodolphe cesse la tradition des Salis-Grisons.

Autant que nous pouvons le savoir, le régiment de Salis-Grisons ne participe pas à la conquête de la Corse, en 1769, assurée par des régiments français, dont on a la liste. Salis-Grisons arrive en Corse pour y tenir garnison, lorsque tout, militairement, est fini, en 1778, aux ordres de M. de Marbœuf, et les éléments de la formation sont répartis en plusieurs places, le gros ayant fini par être rassemblé à Corté.

Le Baron Rodolphe de Salis, promu Brigadier, quitte la Corse après avoir « placé » son régiment, n'étant pas tenu à le commander directement et en permanence. Mais l'horizon prend une teinte sombre, et lorsque les événements se précipitent, le régiment, à effectifs diminués, est tou-

jours en Corse, distrait de son chef, qui eût voulu, sans doute, le retirer, le rapatrier, mais ne le put.

Maintenant, la Révolution se précipitant, ses cinq compagnies sont rassemblées à Corté, sous le commandement du Colonel Jemmé ; se consultant (le cas de conscience étant posé) sur leur devoir dérivant du serment au roi décapité, mais aussi, par reconduction, à la France, la troupe suisse décide de rester au service de la France, résistant à toutes les suggestions, à toutes les menaces même tendant à la faire passer au service du régime anglo-corse, subissant une aventureuse dispersion équivalant à une dissolution.

Tel fut le dernier régiment suisse au service de la France et le dernier Salis-Grisons. Ayant assisté, de loin et impuissant, à tous ces événements, le Baron Rodolphe de Salis, en sa soixante-quinzième année, mourut en 1807.

On sait que par son père, François, le Cardinal Fesch était originaire de Bâle, et que lorsqu'il dut, sans ressources, quitter la Corse en 1793, songea aux intérêts que son père avait laissés dans cette ville, et réussit à les réaliser sans peine, aidé en cela par la légendaire honnêteté suisse. Ses parents de Bâle l'accueillirent bien et facilitèrent son dessein.

Il y avait donc encore des parents ? Certes, et la famille Fesch fut, de tout temps, très répandue à Bâle, y comptant même, au XVI^e siècle, des savants et des érudits, spécialisés presque dans les études de droit ; mais ces jurisconsultes connus et classés avaient, chose curieuse, presque tous le même violon d'Ingres, si l'on peut ainsi parler : ils étaient antiquaires, amateurs de bibelots, de vieilles monnaies, collectionneurs émérites et parfois célèbres. L'un d'eux, sur le tard, au XVIII^e siècle, doubla ses connaissances de jurisconsulte, traditionnelles dans sa famille, par un talent de peintre assez considéré : celui-ci mourut à Paris en 1778, après la naissance de Joseph Fesch à Ajaccio.

Il est permis de relier le goût de collectionneur de peintures, de sculptures, de bibelots, du Cardinal Fesch à tout ce que cette ascendance indique de penchant vers les arts. La famille de Bâle s'était, du reste, un peu étendue en éventail, bien que tous ses membres, à la fin du XVIII^e siècle, fussent de la même souche.

Dans ce groupe nombreux des Fesch de Bâle, François, moins favorisé que d'autres par la fortune,

s'enrôle, à l'exemple de tant de ses compatriotes, tous dignes des valeureux montagnards qui battirent Charles le Téméraire en deux mémorables circonstances. Il est au service de la France, dès le début, non à celui de Gênes, comme on l'a dit par erreur, le régiment Boccard, devenu ensuite celui de Salis-Samade, étant engagé avec le Roi de France, non avec Gênes. On se demande même si la République liturgienne eut jamais des Suisses à son service, même les Flach, de même origine helvétique, plus tôt parvenus en Corse, mais d'une manière moins précise que les Fesch ?

En épousant François Fesch, la veuve de Jean-Jérôme Ramolino, la mère de Laetizia, épousait un officier des armées du Roi de France, mais d'une vieille lignée suisse de savants, d'érudits, d'artistes, qui compta même un spécialiste connu à l'époque du génie militaire.

Lorsque Joseph Fesch accède à la dignité de Cardinal, il a encore à Bâle des parents rapprochés, une Mme Fesch, sa tante, qui décéda en 1708, dans sa 74^e année, et tout un groupe d'autres parents, dont les descendants existent peut-être encore, porteurs du nom, si le Cardinal appartenait à une branche éteinte avec lui.

(Suite au prochain numéro).

splendide **CADEAU**
HERMES
3000
la machine à écrire de l'élite

100 % NOUVELLE
Une vraie SEMI-BUREAU portable

avec les NOUVEAUX BREVETS EXCLUSIFS **paillard**



Autres modèles :
à partir de **410 NF.**
Hermès-Baby (portative)
Hermès 8 Standard
Hermès-Ambassador
(à retour électrique et frappe électrique)

HERMES-PAILLARD S. A.
12 RUE CAUMARTIN, PARIS 9^e - OPE 30-47
et chez 500 revendeurs de Paris et de Province.